

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association PAON du 28/10/2020

Présentes : Sandrine JOLIVALT (présidente), Audrey BISSLER (trésorière), Catherine MILLENBACH (secrétaire).

A distance : Céline DIDIER (membre du conseil), Emilie PRADELS (membre du conseil), Claire FAVRE (membre du conseil), Matthieu POUYET (membre du conseil).

### 1<sup>ère</sup> résolution : approbation du rapport moral et présentation des actions menées en 2019 et au début de 2020.

- Tout avait été organisé pour accueillir Krishna, le responsable de l'orphelinat, et Roshan, l'aîné de la fratrie, en France en août 2019. Sandrine avait rempli quantité de documents administratifs et l'association avait envoyé de l'argent (1 136,55 €) pour permettre l'achat des billets d'avion depuis le Népal. Malheureusement, le jour du départ, Krishna et Roshan ont été refoulés à l'aéroport, ainsi que les jours suivants, pour cause d'interdiction de sortie du territoire. L'argent des billets n'a été reversé que très partiellement.
- Lors de ce voyage, Krishna et Roshan devaient apporter des marchandises pour le Marché du Monde Solidaire de novembre 2019. Afin d'approvisionner l'association, Krishna a envoyé deux colis par avion, ce qui a permis de faire un marché « normal ». Les recettes se sont élevées à 1 472,19 €, les bénéfiques à 1 080 €.
- Le siège social de l'association a été remis au 9, rue de Saurupt, à Nancy, ce qui était son siège initial.
- Le carnet à souche est prêt, sous forme numérique, il ne reste plus qu'à l'imprimer et le mettre en forme.
- Le site a été mis à jour par Céline. En particulier, les articles sur les enfants, présents actuellement ou qui ont quitté l'orphelinat, sont actualisés dès que Céline a des informations. Tous les enfants sont bien cités, mais ils apparaissent par ordre chronologique de départ, donc celles et ceux qui sont partis depuis longtemps n'apparaissent plus sur la première page, mais sont visibles lorsque l'on clique sur « voir tout ».

### 2<sup>ème</sup> résolution : point sur les actions à venir.

Deux actions étaient envisagées en 2020 :

- Le voyage de Sandrine au Népal en été ou pendant les vacances de Toussaint pour Dashain, afin d'apprendre à mieux connaître les nouveaux enfants et vérifier de visu que tout se passe bien à l'orphelinat. Ce voyage a été annulé pour cause de Covid.
- La participation au Marché du Monde Solidaire 2020 : annulé pour cause de Covid. Les organisateurs du Marché ont proposé d'augmenter la visibilité des associations qui auraient dû participer, en les mettant en avant sur leur page Facebook. Il faut répondre avant le 8 novembre. Sandrine doit s'en charger.

Pour résumer, **aucune action n'a été possible durant l'année 2020**, ce qui est pose un vrai problème de rentrée d'argent. Ceci sera détaillé dans la partie suivante.

D'autres actions sont envisagées pour la fin de 2020 et pour 2021 :

- Proposer le nom de l'Association PAON pour la Marmite de la Faim, sans aucune certitude d'être sélectionnés une nouvelle fois. En 2018, cela avait rapporté 2 457 €.
- Relancer les adhésions et mener une campagne de micro-parrainages, via ce compte-rendu, et via la page Facebook.

### 3<sup>ème</sup> résolution : approbation du rapport financier et approbation des comptes.

Cette partie est présentée et commentée par Audrey, la trésorière. Celle-ci montre le détail de la comptabilité tenue tout au long de l'année 2019.

- Situation du compte courant au 31/12/2018 : 1 028,35 € ; au 31/12/2019 : 973,61 €, soit un déficit de 54,74 €.
- Situation du livret au 31/12/2017 : 20 890,38 € ; au 31/12/2018 : 16 697,12 €, soit un déficit de 4 193,26 €.
- Au total, l'association accuse cette année un **déficit de 4 248 €**.

Si l'association ne met pas en place davantage d'actions (ce qui paraît difficilement envisageable à cause de la crise sanitaire), les années à venir vont continuer à être déficitaires. L'argent sur le livret permet de tenir encore environ 4 ans à ce rythme, mais pas plus. Sandrine va commencer à prévenir Krishna.

En cause : l'achat des 2 billets d'avion en juillet 2019 (138 000 roupies, soit environ 1 136,55 €) ; l'augmentation du loyer (il était de 30 000 roupies par mois – soit environ 240 € – et il est passé à 34 000 roupies – plus de 270 € –, ce qui représente une augmentation de près de 14 %) ; l'augmentation des frais sur virement (ils sont passés de 18,50 € à 19 € en septembre 2019).

Le bilan des recettes s'établit ainsi (du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018) :

- vente de marchandises : 1 472,19 €
- cotisations : 160 €
- parrainages : 2 480 €
- dons suite à une manifestation : 131,31 €
- dons exceptionnels : 595 €
- intérêts sur livret d'épargne : 131,74 €
- soit un total de 4 970,24 €.

Le bilan des dépenses s'établit ainsi (sur la même période) :

- achats au Népal (nourriture : 1 767,21 € ; chauffage : 155,66 € ; fournitures scolaires : 891,08 € ; vêtements : 208,32 € ; équipement de l'orphelinat : 558,48 € ; eau, électricité : 124,61 € ; loyer : 3 227,64 € ; entretien de l'orphelinat, réparations : 140,88 € ; divers : 352,25 €)
- frais en France (assurance : 109,74 € ; droit de participation au Marché du Monde Solidaire : 75 € ; achat de marchandises pour le Marché du Monde Solidaire : 317,32 € ; frais bancaires : 213,50 € ; déplacements : 1 196,55 €)
- soit un total de 7 426,13 € au Népal et 1 912,11 € en France. Le total est donc de 9 338,24 €.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, 5 virements ont été effectués vers l'orphelinat :

- 1 500 € au 9 janvier,
- 1 500 € + 500 € au 29 mars,
- 1 000 € au 7 juin,
- 3 000 € au 25 juillet (pour les billets d'avion et pour l'achat de marchandises),
- 1 500 € au 28 octobre.

### 4<sup>ème</sup> résolution : renouvellement des membres du bureau et modifications éventuelles du règlement intérieur.

Le bureau reste inchangé, à l'unanimité.

### 5<sup>ème</sup> résolution : questions diverses.

Aucune question.

## Des nouvelles des enfants :

En 2019, 4 enfants ont quitté l'orphelinat, 5 sont arrivés.

### Partis :

- Deepak est dans la même université que Roshan, il fait du management et vit avec ses frères.
- Lokhendra fait des études à Katmandou, vit avec des amis à lui, à 15 minutes de l'orphelinat. Il a dit que c'était son père qui payait ses études, mais son père est mort, peut-être s'agit-il de son oncle...
- Yeshoda est retournée à Pokara, le même village que Rubina, elle suit des cours d' « hotel management » comme Rubina.
- Birendra vit avec son frère, sa belle-sœur et leur enfant, dans les montagnes près de la frontière indienne à l'Ouest du Népal, il a obtenu une bourse pour poursuivre ses études, et il suit actuellement des cours pour devenir assistant de laboratoire, pour faire des analyses médicales, ça a l'air de bien lui plaire.

### Arrivés :



Raj Bakhta : garçon de 9 ans,

et sa sœur Samana, 8 ans.



Puja (9 ans) et Ranjana (8 ans) :

2 sœurs.



Lavis : garçon de 9 ans.



Restés :



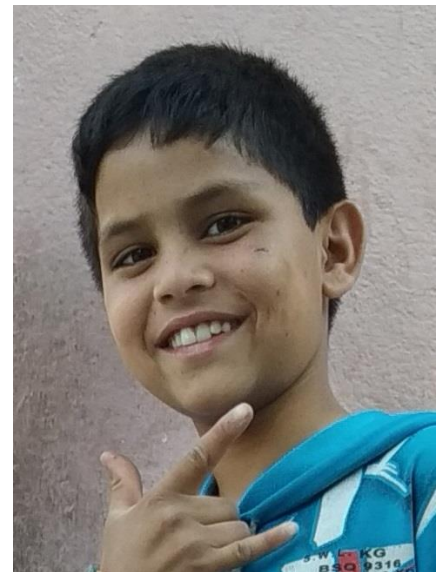
Roshan (20 ans) est en études de management, 2<sup>e</sup> année. Il a passé le confinement à l'orphelinat.

Binu : fille de 17 ans.



Mahendra et Surendra :

2 frères de 16 et 11 ans



Sujita fille de 12 ans



Au total : 10 enfants, dont 5 garçons et 5 filles.

Des nouvelles des anciens :

Mithu est mariée et a un garçon (Nimparsad). Elle vit avec sa belle-famille dans une petite ville pas très éloignée de là où elle habitait avec son oncle et sa tante. Elle a l'air heureuse. Elle travaille dans les cuisines d'un hôtel.

Rubina est partie vivre en Australie, à Sydney, avec un visa étudiant, pour une licence en comptabilité. Elle vit avec des amis et des proches de sa famille.

**Situation covid au Népal :**

La situation empire, surtout à Katmandou, qui compte la moitié des cas du pays. Il est question d'un reconfinement de la ville bientôt. L'école n'a toujours pas repris, et les cours se font en ligne. Krishna doit prendre une connexion wifi pour les cours de Roshan et Binu, qui sont les seuls enfants actuellement à l'orphelinat. Pour les autres, Krishna avait l'intention d'envoyer de l'argent à leurs familles pour que celles-ci puissent acheter de nouveaux vêtements (ce qui constitue un cadeau classique pour Dashain).